



Mise au point sur Nouveaux Programmes Collège



L'histoire mixte



Mise au point scientifique :

Depuis une quarantaine d'années, l'histoire des femmes est l'objet de nombreuses recherches et ne cesse de se développer. Dans les années 1970, il s'agissait d'une histoire en grande partie « militante », initiée par le mouvement féministe américain, qui souhaitait « rendre visibles les femmes du passé ». Dans les années 1980, l'objectif était davantage « d'analyser les relations sociales entre les hommes et les femmes ». Plus récemment, les approches se sont transformées et sont passées « des études sur les femmes (*Women studies*) aux études sur le genre (*Gender studies*) et à la construction des identités masculines et féminines » au cours de l'histoire.

Si ces recherches ont connu un écho médiatique de plus en plus grand, suite, entre autres, à la publication d'ouvrages pionniers, comme celui de Michelle Perrot et Georges Duby sur *L'histoire des femmes*, celle-ci est restée jusqu'à présent peu enseignée dans le secondaire.

Ainsi, en 2004, dans son rapport pour le Conseil économique et social, *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?* Annette Wieviorka constatait que « la carence de l'enseignement de l'histoire des femmes dans l'enseignement était un frein dans la marche vers l'égalité ». Depuis, initiatives et travaux émanant du système éducatif se sont multipliés pour tenter d'y remédier.

En 2010, l'Association Mnémosyne, qui a entre autres pour objectif « d'assurer la transmission de l'histoire des femmes et du genre à tous les niveaux d'enseignement » publiait un ouvrage collectif ayant pour titre *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*. S'inscrivant dans une démarche institutionnelle, qui respectait les programmes du secondaire dans un ordre chronologique, les auteurs se proposaient de faire « sortir les femmes de l'ombre » « de rendre compte des actions respectives des hommes et des femmes, de s'interroger sur le sens que chaque société attribue au féminin et au masculin ». Pour eux, le concept d'histoire mixte est « plus compréhensible que celui d'histoire du genre et a le mérite d'interpeller la communauté enseignante ».

Cette terminologie : histoire mixte et ses attendus sont repris dans les directives des nouveaux programmes du collège. Au cycle 3, « les moments historiques retenus ont pour objectif de mettre en place des repères historiques communs ... qui permettent de comprendre que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers ... de choix effectués par les femmes et les hommes du passé ». Au cycle 4 « une approche globale des faits historiques doit éclairer à parts égales la situation, la condition et l'action des femmes et des hommes à chaque moment historique étudié : c'est donc une histoire mixte qu'il convient d'enseigner ».



Bibliographie :

- G. DERMENJIAN, I. JAMI, A. ROUQUIER, F. THEBAUD (coord.), *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*. Belin, 2010.
- ASSOCIATION MNEMOSYNE et A.-M. SOHN, « Dossier : histoire des femmes », *Historiens & Géographes*, nos 392, 393, 395, 2005-2006.
- A. WIEVIORKA, « *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?* », étude pour le Conseil économique et social, au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes, Paris, 2004.



Sitographie :

- <http://musea.univ-angers.fr> : expositions et ressources en histoire du genre et des femmes.
- <https://genrehistoire.revues.org> : revue électronique de l'association Mnémosyne qui propose différents numéros dans le domaine du genre.
- <https://clio.revues.org> : revue électronique, spécialisée dans l'histoire des femmes et du genre.



Place de l'histoire mixte dans les nouveaux programmes :

Les nouveaux programmes d'histoire des cycles 3 et 4 invitent à aborder ce concept. En particulier :

Pour le niveau 6ème dans le thème 1 « La longue histoire de l'humanité »

Pour le niveau 4ème dans le thème 3 « Société, culture et politique dans la France du XIXème siècle »

Pour le niveau 3ème dans le thème 3 « Françaises et Français dans une République repensée »